

# La 3<sup>e</sup> CORRECTION du Rhône va réinventer la plaine

**DISTRICT |** La 3<sup>e</sup> correction du Rhône va sécuriser les habitations et les infrastructures contre les inondations. Dans la région, après deux années de démarches participatives, le projet général est à bout touchant. Et le débat public peut débuter. Juste avant la mise à l'enquête publique du secteur prioritaire de Sierre qui aura lieu cet été.

PASCAL FAUCHÈRE

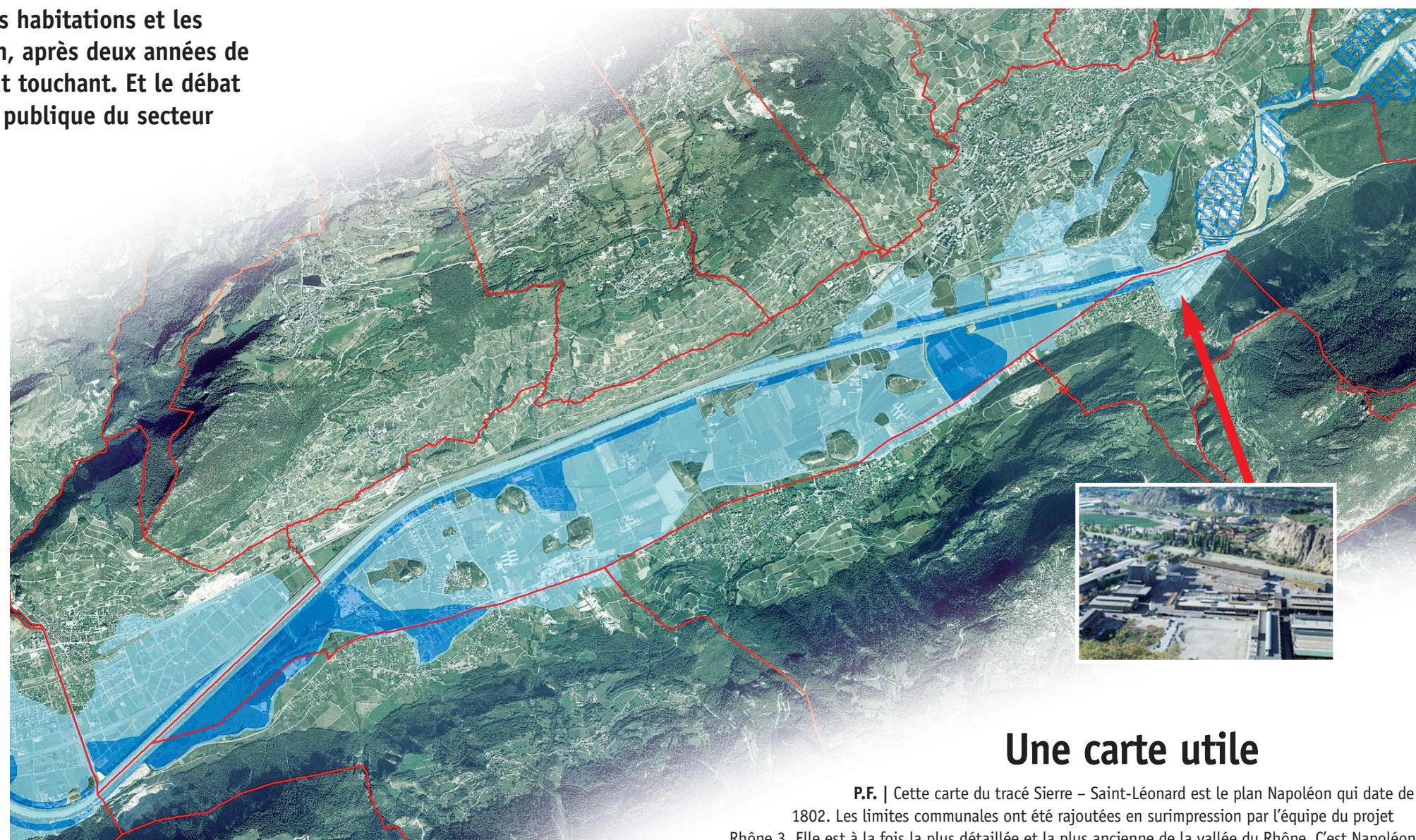
«Dans la région sierroise, les choses se passent bien.» A la fois réalité et vœu pieux, la réflexion est de Tony Arborino, chef de projet pour la 3<sup>e</sup> correction du Rhône (Rhône 3). Durant deux ans, près de 300 personnes ont été consultées à l'occasion de commissions et groupes de travail qui se sont tour à tour penchés sur la grande industrie, le tourisme et les loisirs, l'agriculture, l'environnement ou les réseaux. «L'important est de comprendre d'abord les soucis et les attentes de la population, rappelle Tony Arborino. Et notre marge de manœuvre se situe entre les lois physiques et les lois humaines.» La démarche participative voulue par les autorités cantonales fonctionne donc à plein régime. Cette bonne collaboration entre les communes, Sierre Région, les différents partenaires et Rhône 3 débouchera sur la mise à l'enquête publique du secteur Sierre-Chippis dans le courant de l'été prochain (lire en page 18). «Les gens peuvent être solidaires d'un dossier avec lequel ils ne seront pas d'accord. Ils ont un droit de recours, contrairement à ce que l'on entend souvent, qui n'est autre que la possibilité de faire opposition lors de la mise à l'enquête publique», explique Tony Arborino.

## LE REMODELAGE DE LA PLAINE

Et les enjeux sont gigantesques. Le chantier valaisan du siècle va durer 30 ans et coûter 1,2 milliard de francs. La 3<sup>e</sup> correction du Rhône, c'est tout d'abord limiter la menace des crues et des inondations. On estime qu'un franc investi, c'est 10 francs protégés. Les concepteurs du projet ont planifié les secteurs où des

mesures d'urgence s'imposent. Sierre et son industrie en est un. Mais ce projet est loin de n'être qu'une série de travaux concernant exclusivement la sécurisation du fleuve et de ses berges. Le concept englobe le développement et le remodelage de la plaine tout entière, de l'Ile Falcon à Poutafontana pour le district de Sierre. Hormis le tronçon urgent de Chippis, la Commission régionale de pilotage a identifié des domaines d'activité et des lieux qui méritent débat: Ecosia-Stade de Bozon, Pramont-Robinson-Crêtelongue, Saint-Léonard-Poutafontana. Dans le secteur de Pramont par exemple, les organisations de protection de la nature verraient d'un bon œil tripler l'espace dévolu au fleuve. Des corridors écologiques sont en outre prévus pour relier les berges aux agglomérations. Mais le «tout au paysage» n'est pas de mise dans la conception des partenaires du projet. «Nous avons considérablement élargi Rhône 3 à la notion de paysage urbain, relève le secrétaire général de Sierre Région, Bertrand Favre. Il faudra tenir compte des localités comme faisant partie intégrante du projet. Reste à définir, d'un point de vue financier, si Rhône 3 s'étend à 10 mètres ou 100 mètres en direction des centres.» Concrètement, le projet Rhône 3 payera tant que les travaux augmenteront le facteur sécurité. Pas au-delà.

De son côté, l'agriculture supportera une bonne partie des aménagements liés à cette 3<sup>e</sup> correction. Des réflexions menées à ce niveau ont démontré qu'au-delà de 5% de réduction de surface, la viabilité des exploitations serait mise en danger. Une perte de 10% de surface agricole utile (SAU) impliquerait des per-



**Carte indicative des dangers d'inondation sur le tracé Sierre - Saint-Léonard.** En bleu foncé, les zones de danger fort avec des hauteurs d'eau pouvant être supérieures à 2 mètres et/ou des vitesses d'écoulement importantes. En bleu clair, des zones de danger faible avec des hauteurs d'eau inférieures à 2 mètres et des vitesses d'écoulement réduites. REPRODUIT AVEC L'AUTORISATION DE SWISSSTOPO (BA068170).

tes de revenus supérieures à 20% pour la plupart des types de productions appelées alors à s'arrêter. Mais pas de disparition d'exploitations professionnelles, affirme Bertrand Favre. Le canton, propriétaire de surfaces agricoles, pourrait jouer un rôle primordial dans la compensation des pertes. A la clef, une amélioration foncière intégrale, avec un remembrement parcellaire, la rénovation du réseau routier, des drainages ou encore des puits de pompage. Des activités annexes

comme les campings, des chenils ou de l'aéromodélisme doivent également être prises en considération dans cette volonté de redessiner la plaine à très long terme.

Dans le district, 2007 devrait être l'année où se débattront, dans la population, les enjeux liés à cette 3<sup>e</sup> correction du Rhône. Un site internet et un blog seront lancés ces prochaines semaines pour faciliter le débat citoyen. Qui mériterait d'être à la hauteur du chantier du siècle.

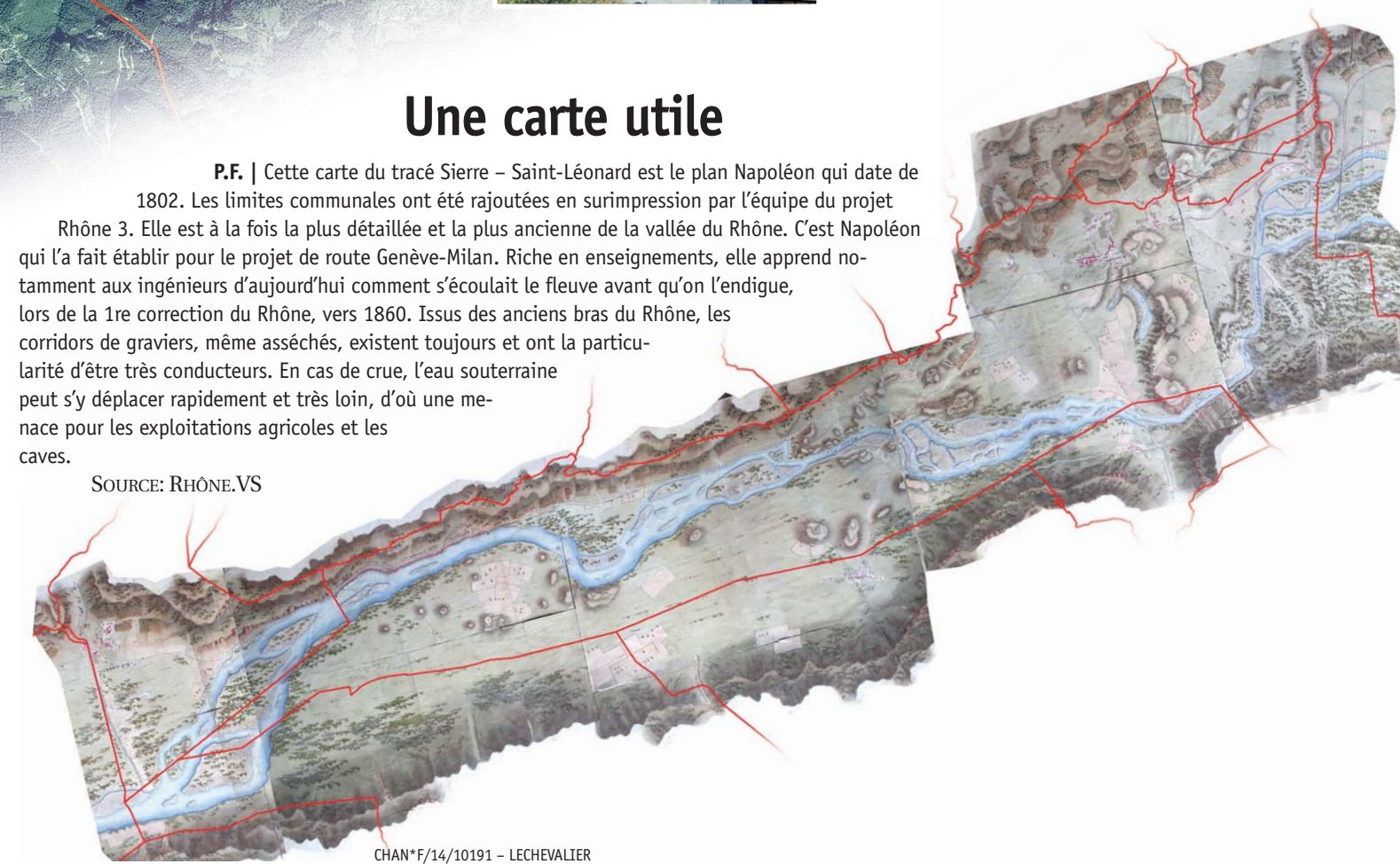
## Les berges en scène

**P.F. |** Un concept global d'animation culturelle mettant en scène les berges du Rhône est actuellement à l'étude. Prioritaire, le tronçon de Sierre-Chippis pourrait servir de secteur pilote pour ce projet qui s'appliquerait, s'il est retenu, de la source au Léman. L'idée, soutenue par le canton, est de créer un balisage relationnel du Rhône. Concrètement, il s'agirait de marquer, par une signalétique bien particulière au sol et sur des panneaux, les pistes cyclables longeant les berges. L'idée est également de disposer le long du Rhône un mobilier particulier faisant référence au fleuve ou encore de créer de véritables «escalas». L'initiative serait laissée aux privés ou collectivités. On pourrait par exemple imaginer des expositions sur la relation eau-hydroélectricité-aluminium. La décision, quant à l'opportunité ou non de réaliser ce projet, sera prise dans une quinzaine de jours. Si les différents partenaires avalisent l'idée, les premiers éléments de ce balisage relationnel pourraient se concrétiser en même temps que les travaux de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône dans la région, soit dans 2 à 3 ans.

## Une carte utile

**P.F. |** Cette carte du tracé Sierre - Saint-Léonard est le plan Napoléon qui date de 1802. Les limites communales ont été rajoutées en surimpression par l'équipe du projet Rhône 3. Elle est à la fois la plus détaillée et la plus ancienne de la vallée du Rhône. C'est Napoléon qui l'a fait établir pour le projet de route Genève-Milan. Riche en enseignements, elle apprend notamment aux ingénieurs d'aujourd'hui comment s'écoulait le fleuve avant qu'on l'endigue, lors de la 1<sup>re</sup> correction du Rhône, vers 1860. Issus des anciens bras du Rhône, les corridors de graviers, même asséchés, existent toujours et ont la particularité d'être très conducteurs. En cas de crue, l'eau souterraine peut s'y déplacer rapidement et très loin, d'où une menace pour les exploitations agricoles et les caves.

SOURCE: RHÔNE.VS



CHAN\*F/14/10191 - LEICHEVALIER